

Territoire

## Déplacements domicile-travail : l'attraction francilienne sur les actifs des départements limitrophes se confirme

*313 300 personnes résidant en province viennent travailler en Ile-de-France et occupent 5,7 % des emplois de la région. A l'inverse, peu de Franciliens vont travailler en province (59 700). Depuis 1999, cette mobilité vers l'Ile-de-France augmente légèrement. Sept navetteurs sur dix viennent du bassin parisien, dont la grande majorité est originaire des départements limitrophes de l'Ile-de-France. Lorsqu'ils viennent de cette 3<sup>e</sup> couronne, ces navetteurs exercent majoritairement une profession intermédiaire alors qu'ils sont plus souvent cadres s'ils viennent d'ailleurs en province.*

Nathalie James, Insee Ile-de-France

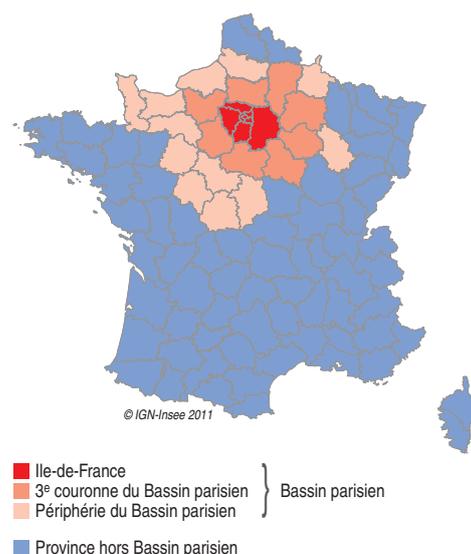
**E**n 2006, l'Ile-de-France compte 5,5 millions d'emplois, soit 22 % des emplois de France métropolitaine (⇒ Source : le recensement de la population). La région a la particularité de compter plus d'emplois que d'actifs occupés y résidant. 5,7 % des emplois franciliens sont ainsi occupés par des personnes résidant en province. Cette proportion a légèrement augmenté depuis 1999 (+ 0,6 point). Ces actifs en emploi viennent pour 92 100 d'entre eux de la province hors Bassin parisien et 221 100 du Bassin parisien hors Ile-de-France : 187 100 des départements limitrophes à l'Ile-de-France (3<sup>e</sup> couronne) et 34 000 de la périphérie du Bassin parisien (Bassin parisien hors Ile-de-France et 3<sup>e</sup> couronne) ① et ②.

hors Bassin parisien (23 800) ou dans la périphérie du Bassin parisien (seulement 7 100 navetteurs). Leur part dans l'ensemble de la population active en emploi francilienne est stable par rapport à 1999.

### *Influence renforcée de l'Ile-de-France sur la 3<sup>e</sup> couronne, liée en partie aux pôles périphériques*

Les navettes vers l'Ile-de-France proviennent principalement des départements limitrophes. Ainsi, en 2006, sur les 221 100 résidents du Bassin parisien hors Ile-de-France travaillant en Ile-de-

① Au-delà de l'Ile-de-France, 20 départements au sein du Bassin parisien

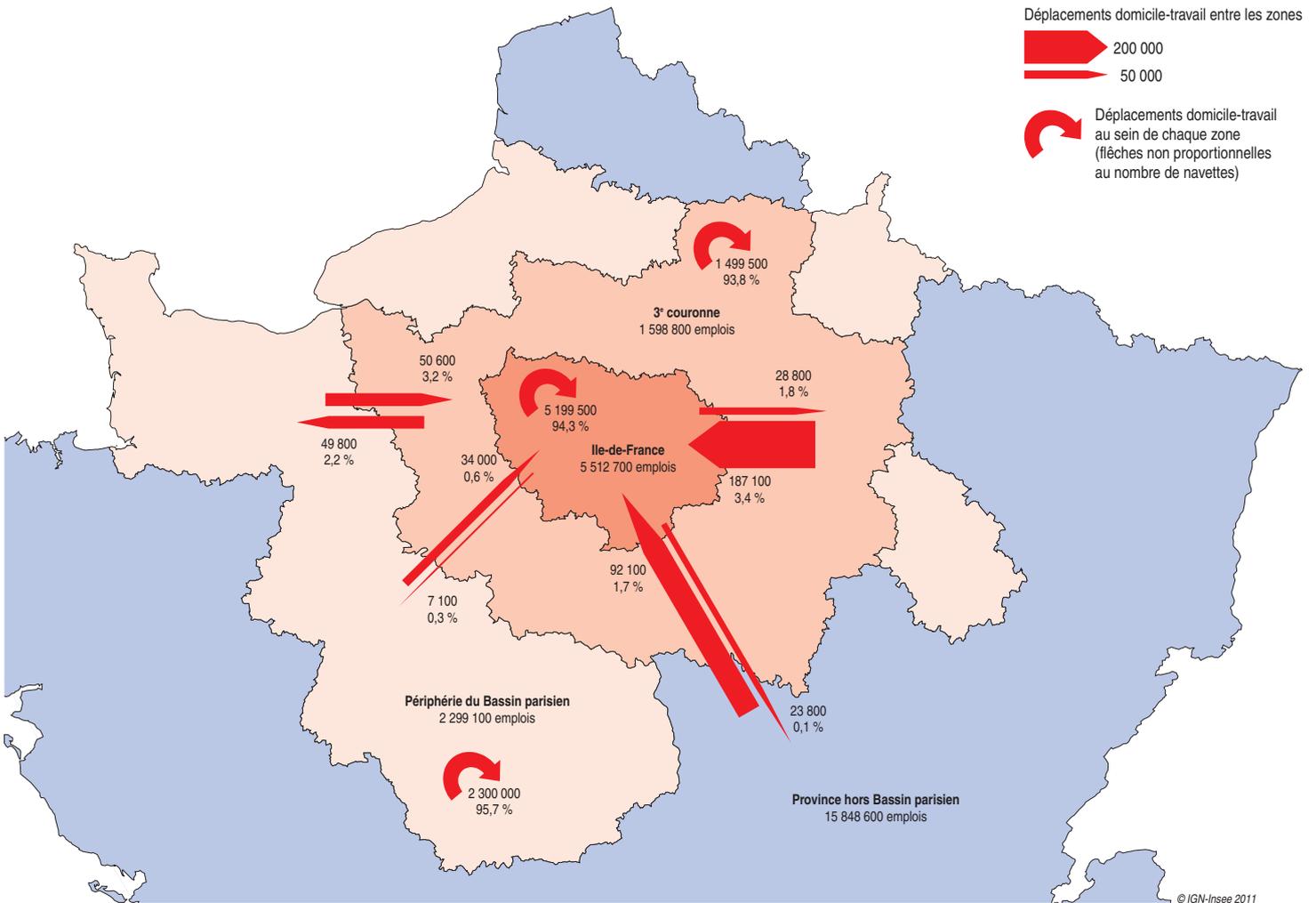


### Source : le recensement de la population

Les sources mobilisées sont les recensements de la population 1999 et 2006 (exploitations complémentaires). Cette étude analyse les déplacements domicile-travail (ou navettes) des actifs ayant un emploi.

Dans le sens inverse, les résidents franciliens quittent très peu leur région pour travailler en province, que ce soit en 3<sup>e</sup> couronne (28 800 navetteurs en 2006),

**2 3,4 % des emplois franciliens sont occupés par des résidents de la 3<sup>e</sup> couronne**  
 Nombre de déplacements domicile-travail et part des emplois occupés (en %)



Champ : actifs ayant un emploi.

**Lecture :** 187 100 actifs occupés de la 3<sup>e</sup> couronne vont travailler en Ile-de-France et représentent 3,4 % des emplois franciliens.

Source : Insee, recensement de la population 2006

France, 187 100 habitent dans un département limitrophe de l'Ile-de-France. Ils représentent 11 % des actifs occupés de cette 3<sup>e</sup> couronne. La capitale reste la destination privilégiée des navetteurs (48 600). Quatre sur dix sont originaires du département de l'Oise.

Depuis 1999, la part des actifs de la 3<sup>e</sup> couronne qui travaillent en Ile-de-France se renforce (+ 1,3 point). Cette augmentation est en premier lieu due à la progression des flux des résidents qui travaillent dans des pôles d'emploi secondaires.

Sur ces 187 100 navetteurs, 17 700 vont travailler dans le pôle de Roissy, dont 86 % habitent dans l'Oise. Le pôle de Cergy compte 6 900 actifs occupés qui viennent de l'Oise et de l'Eure. Le pôle de la Défense reçoit 5 400 actifs occupés originaires de l'Oise, de l'Eure et de

l'Eure-et-Loir. Dans les Yvelines, les pôles de Saint-Quentin-en-Yvelines (4 700 navetteurs), Rambouillet (3 500) et

Versailles-Vélizy (3 000) reçoivent majoritairement des actifs en provenance de l'Eure-et-Loir.

**3 L'Ile-de-France attire des cadres résidant en province**

Répartition par catégorie socioprofessionnelle des actifs occupés travaillant en Ile-de-France (en %)

	Emplois franciliens	Actifs occupés franciliens	Actifs occupés de la 3 <sup>e</sup> couronne	Actifs occupés de la périphérie du Bassin parisien	Actifs occupés de la province hors Bassin parisien
Cadres, professions intellectuelles supérieures	27	27	20	32	37
Professions intermédiaires	26	26	30	27	30
Employés	27	28	25	21	19
Ouvriers	15	14	22	16	10
Autres (agriculteurs, artisans, commerçants, chefs d'entreprise)	5	5	3	4	4
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

**Lecture :** 32 % des actifs occupés travaillant en Ile-de-France et résidant dans la périphérie du Bassin parisien sont cadres.

Source : Insee, recensement de la population 2006

L'Ile-de-France attire en priorité des actifs exerçant une profession intermédiaire de la 3<sup>e</sup> couronne (55 200 navetteurs), dont 43 % occupent des fonctions administratives au sein des entreprises franciliennes  . Contrairement aux autres zones de province, les cadres sont peu nombreux à effectuer ces déplacements : seulement deux navetteurs sur dix sont cadres.

#### 4 navetteurs de province hors Bassin parisien sur 10 habitent dans une grande unité urbaine

Une très faible proportion de la population active résidant en province hors Bassin parisien (0,6 %) travaille en Ile-de-France (⇒■ Définition). Ces déplacements représentent 1,7 % des emplois franciliens. Cette proportion est légèrement plus élevée que celle de 1999 (+ 0,2 point). Ces déplacements se font en premier lieu vers Paris.

36 400 actifs occupés travaillant en Ile-de-France ont leur résidence habituelle dans de grandes unités urbaines (plus de 200 000 habitants) de province hors Bassin parisien : Lyon (4 200 navetteurs), Lille (4 100 navetteurs), Marseille (3 100 navetteurs), Toulouse (2 200 navetteurs) ou Nantes (2 100 navetteurs). Ces déplacements vers l'Ile-de-France représentent entre 0,5 et 1 % des populations actives occupées de ces grandes aires urbaines. Cette tendance est en légère augmentation pour l'ensemble des grandes unités urbaines. Il est possible que les actifs qui résident très loin de l'Ile-de-France occupent pendant la semaine un logement « occasionnel » plus proche de leur lieu de travail. L'éloignement entre le domicile et le lieu de travail peut résulter d'un choix résidentiel pour accéder à une autre qualité de vie ou être contraint par l'emploi du conjoint. Ainsi, au sein des couples bi-actifs provinciaux dont l'un des deux membres travaille en Ile-

de-France, le second travaille généralement près du domicile familial (⇒■ Les couples bi-actifs provinciaux dont l'un des membres travaille en Ile-de-France).

Pour des unités urbaines à proximité du Bassin parisien comme Angers, Dijon, Douai-Lens et Valenciennes, les flux sont de l'ordre d'un millier d'actifs, ce qui représente 1 % de leur population active en emploi. Ces unités urbaines sont proches de Paris en TGV. Ces actifs peuvent ainsi rejoindre la capitale en moins de 2 heures et ce, plus facilement, grâce à l'augmentation des fréquences de train aux heures de pointe. Entre 1999 et 2006, la part des déplacements vers l'Ile-de-France dans la population active en emploi de ces quatre unités urbaines augmente plus que dans les autres unités urbaines. Cela s'explique par l'effort d'aménagement du réseau ferroviaire reliant Paris à la province.

### Les couples bi-actifs provinciaux dont l'un des membres travaille en Ile-de-France : le second travaille généralement près du domicile familial

En 2006, les 141 700 couples bi-actifs provinciaux dont l'un des membres travaille en Ile-de-France représentent 2,5 % de l'ensemble des couples bi-actifs provinciaux. 59 % d'entre eux habitent dans la 3<sup>e</sup> couronne du Bassin parisien, 11 % dans sa périphérie, 30 % dans le reste de la France métropolitaine.

Dans la moitié des couples, c'est Monsieur qui travaille en Ile-de-France ; dans un quart, c'est Madame ; et un quart, les deux. Dans ce dernier cas, 87 % résident en 3<sup>e</sup> couronne. Au total, ces 175 700 personnes travaillant en Ile-de-France représentent 56 % des actifs provinciaux occupant un emploi francilien.

Lorsque seul un des deux travaille en Ile-de-France, l'autre conjoint travaille généralement près du domicile familial : 36 % des conjoints travaillent dans la commune de résidence, 58 % dans une autre commune du département. La moitié des conjoints parcourt moins de 6 km pour se rendre au travail.

Zone de résidence	Conjoint(s) travaillant en Ile-de-France								Total	
	Effectif	Monsieur seul			Effectif	Madame seule				
		Lieu de travail de Mme (en %)				Lieu de travail de M. (en %)				
		Même commune	Autre commune du département	Autre département		Même commune	Autre commune du département	Autre département		
3 <sup>e</sup> couronne	29 463	36	58	6	37 370	33	57	10	16 185	83 018
Périphérie Bassin parisien	1 546	38	56	6	10 565	36	53	11	3 328	15 439
France hors Bassin parisien	3 018	37	55	8	29 080	34	54	12	11 113	43 211
Total	34 027	37	57	6	77 015	33	56	11	30 625	141 667

Champ : les couples bi-actifs provinciaux dont l'un des membres au moins travaille en Ile-de-France.

Source : Insee, recensement de la population 2006

Parmi les conjoints qui travaillent en Ile-de-France, les professions les plus surreprésentées sont les cadres techniques d'entreprise, les techniciens, les policiers et militaires ainsi que les ouvriers qualifiés de l'industrie. Lorsque les deux conjoints travaillent en Ile-de-France, ce sont plus souvent des professions intermédiaires administratives d'entreprise et des employés administratifs d'entreprise. Les femmes sont également nombreuses dans l'artisanat.

Définition : un couple est ici considéré comme bi-actif si les deux membres ont un emploi. En effet, un conjoint chômeur n'a pas de contraintes liées à son lieu de travail.

## Une majorité de cadres dans les déplacements vers l'Ile-de-France

Les cadres sont les plus nombreux à habiter en province hors Bassin parisien et à travailler en Ile-de-France : 37 % de ces navetteurs sont cadres, soit 34 400 navetteurs. En Ile-de-France, les postes de cadres représentent plus d'un quart des emplois mais seulement 13 % en province hors Bassin parisien. Ceci explique, en partie, la surreprésentation des cadres dans ces longs déplacements domicile-travail. De plus, les cadres peuvent plus facilement assumer des frais de déplacements, voire la location d'un logement occasionnel, que les ouvriers ou les employés. Ils exercent majoritairement des fonctions administratives et commerciales (13 100) ou des fonctions techniques (10 800) dans les entreprises franciliennes. Toutefois, grâce au télétravail, certains de ces cadres ne se rendent que ponctuellement dans leur entreprise située en Ile-de-France. Les actifs exerçant une profession intermédiaire en Ile-de-France sont, quant à eux, 27 100 à venir travailler depuis la province, hors Bassin parisien. Plus de la moitié d'entre eux occupent des fonctions administratives et commerciales.

## Les déplacements en provenance de la périphérie du Bassin parisien, principalement depuis des villes bien desservies par les transports

Les flux de la périphérie du Bassin parisien vers l'Ile-de-France sont faibles : seulement 34 000 navetteurs. Ces navetteurs représentent 1,5 % de la population active occupée de la périphérie du Bassin parisien. Cette part est stable depuis 1999. Ils occupent seulement

0,6 % des emplois franciliens. Près de deux navetteurs sur dix sont originaires de quatre grandes villes de la périphérie (Rouen, Amiens, Tours et Le Mans), où les transports en commun facilitent ces échanges, notamment vers Paris (44 %).

Un tiers de ces navetteurs sont des cadres. Ils occupent pour 40 % d'entre eux des postes techniques et pour 33 % des postes administratifs ou commerciaux. Même si leur part diminue depuis 1999, les professions intermédiaires représentent toujours plus d'un quart de ces navetteurs (27 %).

### Définition

Le Bassin parisien (selon une définition de la Datar) est constitué de la région Ile-de-France, de la 3<sup>e</sup> couronne (départements : Aisne, Aube, Eure, Eure-et-Loir, Loiret, Marne, Oise et Yonne) et de la périphérie du Bassin parisien (départements : Ardennes, Calvados, Cher, Indre, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Manche, Haute-Marne, Orne, Sarthe, Seine-Maritime et Somme).

### Pour en savoir plus

**Cariou P. et Rohaut P.** : « Dans le Bassin parisien, les résidents de Seine-et-Marne parcourent les plus longues distances pour aller travailler », *Insee Ile-de-France à la page*, n° 380, janvier 2012.

« Le Bassin parisien : une méga-région ? », *Cahiers de l'IAU îdF*, n° 153, février 2010.

**Armand L. et Rohaut P.** : « Le fonctionnement de l'aire urbaine de Paris. Réalité des sous-bassins d'emploi et de vie », DREIF, avril 2005.

**Gilli F.** : « Le desserrement de l'emploi dans la région urbaine de Paris 1975-1999 », DREIF, 2003.